

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

## Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

### Déclaration du groupe CFE-CGC

L'exercice du « Rapport sur l'état de la France » a été, cette année, un vrai défi humain, puisqu'élaboré, dans son intégralité, en visioconférence...

La pandémie liée à la Covid-19 a révélé de nombreuses failles, faiblesses, voire vulnérabilités de nos modèles actuels que nous devons donc repenser et modifier.

Ainsi de nouvelles solidarités sont à bâtir au niveau européen avec un nouveau cadre de coopération politique, économique et de nouvelles coopérations industrielles en mettant fin à la concurrence déloyale qui existe encore entre États au sein de l'Union européenne qui aboutit à du dumping social et fiscal.

Nous devons rebâtir notre souveraineté industrielle en France dans les filières dites stratégiques.

À l'aune du retour d'expérience de cette crise inédite à la fois sanitaire, économique et sociale, nous devons préparer nos concitoyens à dépasser cette crise, mais aussi à en affronter de nouvelles. Notre système de santé doit donc être rebâti. Les personnels soignants qui ont été en première ligne pendant ces longs mois doivent être reconnus à leur juste valeur, sans oublier nos forces de l'ordre (policiers comme gendarmes) et nos pompiers.

L'égalité des genres doit être au cœur de chaque politique publique que le nouveau gouvernement Castex proposera.

Il s'agit enfin d'imaginer un nouveau contrat social.

Redémarrer l'ascenseur social, faciliter les reconversions de salariés (quel que soit leur âge), permettre de nouvelles évolutions professionnelles, veiller à préserver les emplois sans entamer le pouvoir d'achat des salariés afin que la relance puisse être au rendez-vous.

Fort du bilan de ce que nous venons de vivre, il est indispensable de lancer avec les partenaires sociaux une négociation sur le télétravail au niveau interprofessionnel.

Pour la seconde année consécutive, les indicateurs du « Rapport sur l'état de la France » ne sont pas pris en compte par le Gouvernement. Il est donc temps d'en changer afin d'en élaborer de nouveaux, différenciés selon les territoires, notamment pour les Outremer. Et ce, pour pouvoir ainsi mesurer la cherté de la vie.

La révision fiscale est à nouveau préconisée avec une progressivité plus juste et plus sociale pour tous les citoyens et toutes les entreprises. C'est une question de justice sociale. Veillons à ce que l'on n'oppose pas les classes d'âge ou les catégories socioprofessionnelles entre elles. Le groupe CFE-CGC refuse que les salariés de l'encadrement soient davantage mis à contribution et souhaite voir mieux répartis les fruits de la croissance.

Le groupe CFE-CGC soutient globalement l'ensemble des préconisations et rappelle l'importance pour chacun de vivre dignement de son travail et de ses engagements.

Au Gouvernement de se saisir de cet avis et de mettre en œuvre ses préconisations afin d'assurer pour les citoyens, toutes générations confondues, un avenir. La confiance est à ce prix, quoiqu'il en coûte !

Le groupe CFE-CGC a voté favorablement cet avis.